

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 13 mars 2023 portant nomination des membres du jury du concours sur épreuves pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques, organisé par le ministère de la culture au titre de l'année 2023

NOR : MICB2306059A

Par arrêté de la ministre de la culture du 13 mars 2023 :

I. – M. **Éric PALLOT**, architecte en chef honoraire des monuments historiques et inspecteur général honoraire des patrimoines, est désigné en qualité de président du jury du concours sur épreuves pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques, organisé par le ministère de la culture, au titre de l'année 2023.

II. – Mme **Isabelle MARÉCHAL**, inspectrice générale des affaires culturelles, est désignée en qualité de vice-présidente du jury du concours sur épreuves pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques, organisé par le ministère de la culture, au titre de l'année 2023.

III. – Sont nommés membres de ce jury au titre :

1. Du corps des architectes en chef des monuments historiques :

M. **Pierre-Yves CAILLAULT**, architecte en chef des monuments historiques ;

M. **Frédéric-Olivier DIDIER**, architecte en chef des monuments historiques et inspecteur général des monuments historiques ;

M. **Richard DUPLAT**, architecte en chef des monuments historiques ;

M. **Michel GOUTAL**, architecte en chef des monuments historiques ;

M. **Régis MARTIN**, architecte en chef des monuments historiques et inspecteur des patrimoines.

2. Des corps des conservateurs du patrimoine :

Mme **Colette DI MATTÉO**, conservatrice générale honoraire du patrimoine ;

Mme **Murielle LEROY**, conservatrice générale du patrimoine, inspectrice des patrimoines ;

Mme **Adeline RABATÉ**, conservatrice en chef du patrimoine, conservatrice régionale des monuments historiques ;

M. **Jonathan TRUILLET**, conservateur en chef du patrimoine ;

Mme **Cécile ULLMANN**, conservatrice générale du patrimoine, inspectrice des patrimoines.

3. Du corps des architectes et urbanistes de l'Etat :

M. **Dominique LAPRIE-SENTENAC**, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, architecte des Bâtiments de France.

4. Des personnalités qualifiées :

Mme **Marie-Pierre BRIZOT**, architecte diplômée par le gouvernement, experte ingénierie structures ;

M. **Jean-Philippe GARRIC**, architecte diplômé par le gouvernement, professeur des universités de classe exceptionnelle, en histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art et de la musique.